

Processus n° 209: données d'emploi: véhicules de service

Historique des modifications

Version	Date	Auteur	Remarques
1	16-10-2009	Bureau Themis	Version initiale
2	11-12-2009	Björn Jans	Modifications des données
3	15-12-2009	Eef De Duffeleer	Modifications des données
4	27-09-2010	KCE-Team	Modifications des données
5	18-02-2011	KCE	Modification/adaptation des données
6	12-07-2012	AOS	Modification/adaptation des données en fonction de la réglementation
7	04-04-2013	AOS	Update printscreens
8	09-01-2020	AOS	Ajout des véhicules hybrides

Table des matières

Véhicules de service à partir du 01/01/2012.....	2
Quoi?	2
Créer un véhicule de service.....	2
Encoder un véhicule de service.....	2
Remarques.....	5
Affichage dossier salarial.....	6
Plus d'info.....	9
Véhicules hybrides à partir du 01/01/2020.....	10
Quoi?	10
Créer un véhicule de service.....	10
Encoder un véhicule hybride.....	11
Encoder une « fausse hybride ».....	12
Véhicules de service AVANT 01/01/2012.....	13
Quoi?	13
Créer un véhicule de service.....	13
Encoder un véhicule de service.....	14
Remarque.....	16
Valider/.....	16
approuver.....	16
Affichage dossier salarial.....	17
Plus d'info.....	17

Véhicules de service à partir du 01/01/2012

Quoi?

Cette instruction de travail reprend les indications nécessaires pour encoder un véhicule de service dans Themis.

Attention: cette partie de l'instruction de travail traite uniquement de l'encodage des véhicules de service qui ont été utilisés à partir du 01/01/2012 (la date d'effet est donc \geq 01/01/2012). Ceci conformément à la nouvelle réglementation en vigueur à partir de ce moment-là.

Créer un véhicule de service



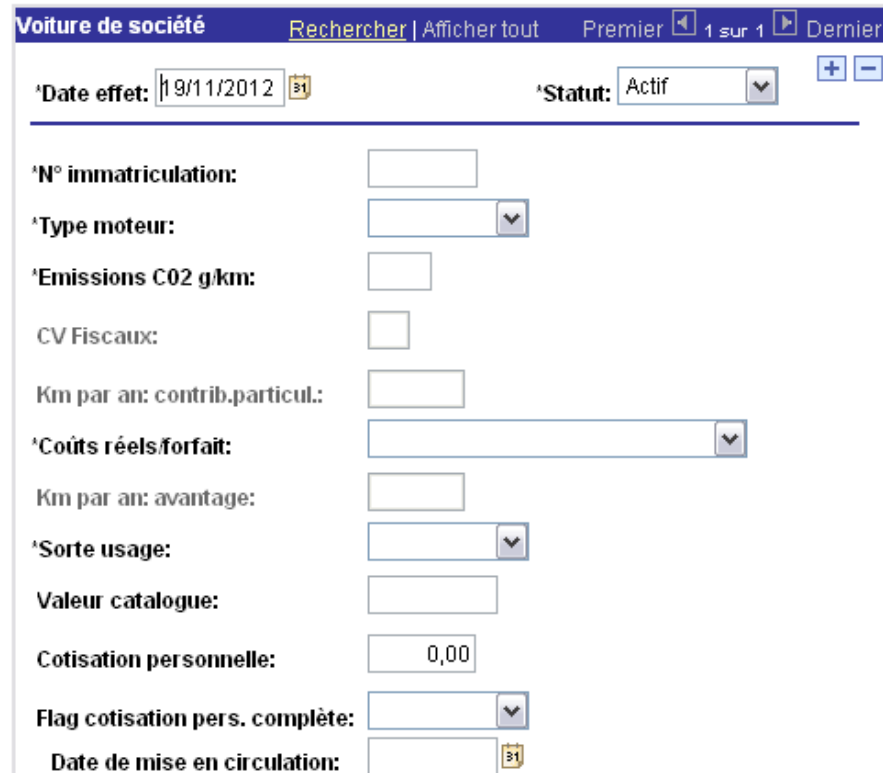
Menu principal > Données d'emploi

Permet de gérer les données relatives à un salarié associé à un enregistrement emploi donné.

- Synthèse org. personne**: Permet de consulter la synthèse des relations d'une personne au sein de l'organisation.
- Données d'emploi**: Permet de saisir des informations sur un emploi, notamment le lieu de travail et le détail de la rémunération.
- Ajout instance emploi**: Permet d'ajouter une nouvelle instance d'organisation emploi pour une personne.
- Dist. domicile travail**: Distance domicile travail (Indemnité vélo)
- Voiture de société**
- Emploi actuel**: Permet de gérer les données relatives à un emploi en cours.

Etape	Action
1	Aller vers la composante "Données d'emploi".
2	Cliquer sur le lien "Voiture de société".

Encoder un véhicule de service



Voiture de société Recherche | Afficher tout Premier 1 sur 1 Dernier

'Date effet: 19/11/2012 [31] 'Statut: Actif [v]

'N° immatriculation: []

'Type moteur: [v]

'Emissions C02 g/km: []

CV Fiscaux: []

Km par an: contrib.particul.: []

'Coûts réels/forfait: [v]

Km par an: avantage: []

'Sorte usage: [v]

Valeur catalogue: []

Cotisation personnelle: [0,00]

Flag cotisation pers. complète: [v]

Date de mise en circulation: [] [31]

Véhicules de service à partir du 01/01/2012, Suite

Encoder un véhicule de service (suite)

Nom du champ	Comment compléter?
Date d'effet	La date DD/MM/YEAR (à partir du 01/01/2012) à laquelle le membre du personnel commence à utiliser son véhicule.
Statut	<ul style="list-style-type: none"> • "Actif": si un décompte doit être fait. • "Inactif": pour rejeter des calculs précédents et/ou pour ne plus exécuter un calcul.
N° immatriculation	Indiquer ici le numéro de plaque du véhicule.
Type moteur	Diesel, Essence, gaz ou électricité. S'il s'agit d'un moteur hybride, choisir le carburant fossile utilisé dans le véhicule.
Emissions CO2 g/km	Compléter l'émission moyenne de CO2 du véhicule. Cette information se trouve sur le certificat d'immatriculation.
CV Fiscaux	Pas d'application
Km par an contrib. Particul.	Pas d'application
Coûts réels/forfait	<ul style="list-style-type: none"> • Frais réels: Si on choisit cette option, on ne peut pas tenir compte de l'exonération fiscale. • Frais forfaitaires: Si on choisit cette option, on a droit à une exonération fiscale.
Km avantage par an	Pas d'application
Sorte usage	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation mixte • Uniquement domicile – lieu de travail Dans les deux cas, on a droit à une exonération fiscale.
Valeur catalogue	Par valeur catalogue, on entend le prix catalogue du véhicule neuf vendu à un particulier, options et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) comprises, sans tenir compte des réductions, diminutions, rabais ou ristournes.

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service à partir du 01/01/2012, Suite


Encoder un véhicule de service (suite)


Cotisation personnelle	C'est le montant que l'intéressé doit prendre à sa charge. Ceci doit être diminué de l'avantage de toute nature. S'il n'y a pas de contribution, on prend la valeur standard zéro. Le montant que l'on indique est intégralement déduit du net, sans tenir compte de l'avantage réel de toute nature.														
Flag cotisation personnelle complète	<ul style="list-style-type: none"> • "Oui" = l'avantage de toute nature est entièrement payé par l'intéressé. • "Non" = il faut tenir compte de la contribution personnelle. 														
Date de mise en circulation	<p>La date de la première mise en circulation. Cette date permet de tenir compte de l'âge du véhicule:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre de mois</th> <th>Pourcentage à appliquer</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1-12 mois</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>13-24 mois</td> <td>94%</td> </tr> <tr> <td>25-36 mois</td> <td>88%</td> </tr> <tr> <td>37-48 mois</td> <td>82%</td> </tr> <tr> <td>49-60 mois</td> <td>76%</td> </tr> <tr> <td>A partir de 61 mois</td> <td>70%</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Attention: Lorsqu'un véhicule de service est mis en circulation dans le courant ou le dernier jour d'un mois, celui-ci correspond au mois 1.</i></p>	Nombre de mois	Pourcentage à appliquer	1-12 mois	100%	13-24 mois	94%	25-36 mois	88%	37-48 mois	82%	49-60 mois	76%	A partir de 61 mois	70%
Nombre de mois	Pourcentage à appliquer														
1-12 mois	100%														
13-24 mois	94%														
25-36 mois	88%														
37-48 mois	82%														
49-60 mois	76%														
A partir de 61 mois	70%														

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service à partir du 01/01/2012, Suite

Encoder un véhicule de service (suite)

Etape	Action
1	Compléter les différents champs.
2	Cliquer sur  .

Dans les situations ci-dessous, vous devez procéder comme suit:
 Créez une nouvelle ligne d'historique en cliquant sur  . Introduisez la date d'effet correcte et modifiez les données nécessaires. Le nouveau calcul sera d'application conformément à la date d'effet de la nouvelle ligne.

- entrée et sortie de service dans le courant du mois d'un travailleur avec voiture de société,
- première voiture de société d'un travailleur qui est déjà en service,
- modification des données d'un champ,
- justification des frais réels ou choix pour les frais forfaitaires,
- le fait que le véhicule est utilisé pour le trajet domicile-lieu de travail ou pour utilisation mixte.

Attention: ne placez PAS la ligne précédente sur inactif, ceci amènerait un rejet des calculs précédents.

Remarques

- Si un membre du personnel paie une cotisation personnelle qui couvre le montant total de l'avantage de toute nature, il faut laisser dans le champ "cotisation personnelle" la valeur par défaut "0" et placer le flag cotisation personnelle complète sur "oui".
- Si un membre du personnel paie une cotisation personnelle, le montant mensuel doit être complété dans "cotisation personnelle". Le moteur salarial va ensuite le convertir en un montant annuel et faire un décompte par jour dans le traitement. Cela garantit que par exemple, pour un membre du personnel qui paie € 100/mois, il sera calculé pour janvier 2012 $(100 \cdot 12 \cdot 31) / 366$. In casu donc, une cotisation personnelle de € 101,64. Pour février 2012, ce sera $(100 \cdot 12 \cdot 29) / 366$, soit € 95,08.
ATTENTION: Ce montant peut être à tout moment retenu sur le net du traitement, indépendamment du fait que l'avantage de toute nature soit inférieur à la cotisation personnelle.
- Les champs "N° immatriculation", "Type moteur", "Emission CO2 g/km", "Coûts réels/forfait", "Sorte usage", "Valeur catalogue", "Cotisation personnelle" et "Flag cotisation pers. complète" sont des champs obligatoires. Ces champs sont nécessaires pour effectuer correctement le calcul à partir du 01/01/2012.

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service à partir du 01/01/2012, Suite

Remarques (suite)

- Ne mettez PAS de point dans les montants: le montant est alors multiplié par 100.
- L'émission de CO2 est indiquée sur le certificat d'immatriculation, si l'émission de CO2 du véhicule est inconnue:

Carburant	Emission de CO2
Diesel	195 g/km
Essence	205 g/km
LPG	205 g/km

- L'octroi de l'avantage fiscal est déjà appliqué en décembre 2011 pour les membres du personnel payés à terme échu. Pour ces membres du personnel, le traitement de décembre n'est payé que début janvier.

Affichage dossier salarial

- Décompte avantage de toute nature AVEC exonération fiscale

N° finition:	1012845	Date finition:	21/08/2012	Code finition:	Salaire fixe	Type finition:	Régularisation	Profil de salaire
Date fin pér de:	31/01/2012	Date début frac:	01/01/2012	Date fin fract:	31/01/2012	Code Nature:	Fictif	
Résultats du calcul								
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont. unité	% de paiement
1000	Base annuelle	37060,00	37060,00					
3101	Prestations réelles ou équivalent				2,00	15,20		
3113	Congé de maternité (stat)					20,00	152,00	
4000	Traitement	4774,56	4774,56					
4035	A - Résidence							
4161	Avant véh serv déplac privé + dt	208,36	208,36			31,00		
4172	A - Sauvegarde supplémentaire							
6004	A - Compétences - code info							
7005	Avant véh serv déplac privé + dt	208,36	208,36			31,00		
7006	Avantage véh serv valeur DMFA	208,36	208,36			31,00		
9000	ONSS travailleur	169,50	169,50					
9011	Retenu pension (Police)	358,09	358,09					
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	47,03	47,03					
9200	Précompte barémique	1614,46	1614,46					
9410	Net	2585,48	2585,48					
9424	Autre transport non imposé	208,36	208,36					
9500	Cotisation patronale ONSS	184,29	184,29					
9572	ONSS pat. Voiture société CO2	64,03	64,03					

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service à partir du 01/01/2012, Suite

Affichage
dossier salarial
(suite)

- Décompte avantage de toute nature SANS exonération fiscale

N° finition:	1012845	Date finition:	21/08/2012	Code finition:	Salaire fixe	Type finition:	Calcul initial	Profil de salaire	
Date fin pér de:	30/09/2012	Date début frac:	01/09/2012	Date fin fracti:	30/09/2012	Code Nature:	Fictif		
Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont. unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	37580,00							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				20,00	152,00			Dét. cde sal.
4000	Traitement	4938,33					37580,00		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4161	Avant véh serv déplac privé + dt	201,64				30,00	6,72		Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
7005	Avant véh serv déplac privé + dt	201,64				30,00	6,72		Dét. cde sal.
7006	Avantage véh serv valeur DMFA	201,64				30,00	6,72		Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	175,31					4938,33	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	370,37					4938,33	7,50	Dét. cde sal.
9100	Cotis spéc sécurité soc / trim	146,49					14814,99		Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	-97,66					-9876,66		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	1793,50					4594,29		Dét. cde sal.
9410	Net	2550,32							Dét. cde sal.
9434	Autre transport imposé	201,64							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	190,13					4938,33	3,85	Dét. cde sal.
9572	ONSS pat: Voiture société CO2	64,03							Dét. cde sal.

- Décompte avantage de toute nature AVEC et SANS exonération fiscale

N° finition:	1012845	Date finition:	21/08/2012	Code finition:	Salaire fixe	Type finition:	Régularisation	Profil de salaire	
Date fin pér de:	29/02/2012	Date début frac:	01/02/2012	Date fin fracti:	29/02/2012	Code Nature:	Fictif		
Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont. unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	37060,00							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	4774,56	4774,56						Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4161	Avant véh serv déplac privé + dt	194,92	194,92			29,00			Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
7005	Avant véh serv déplac privé + dt	194,92	194,92			29,00			Dét. cde sal.
7006	Avantage véh serv valeur DMFA	194,92	194,92			29,00			Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	169,50	169,50						Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	358,09	358,09						Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	47,03	47,03						Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	1630,03	1614,46	15,57					Dét. cde sal.
9410	Net	2569,91	2585,48	-15,57					Dét. cde sal.
9424	Autre transport non imposé	161,64	161,64						Dét. cde sal.
9434	Autre transport imposé	33,28	33,28						Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	184,30	184,30						Dét. cde sal.
9572	ONSS pat: Voiture société CO2	64,03	64,03						Dét. cde sal.

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service à partir du 01/01/2012, suite

Affichage dossier salarial (suite)

- Décompte avec cotisation personnelle complète

N° finition:	1012845	Date finition:	21/08/2012	Code finition:	Salaire fixe	Type finition:	Calcul initial	Profil de salaire
Date fin pér de:	31/08/2012	Date début frac:	01/08/2012	Date fin fract:	31/08/2012	Code Nature:	Fictif	
Résultats du calcul								
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont. unité	% de paiement
1000	Base annuelle	26921,36						
3101	Prestations réelles ou équivalent				22,00	167,20		
3103	Loi jours fériés ou travail remplac				1,00	7,60		
4000	Traitement	3537,69					26921,36	
4034	A - Foyer							
4045	I - Téléphone	21,11					13,39	
4046	I - Entretien uniforme	14,87					9,43	
4082	A - Bd-Capitale PolFed	175,91					1338,63	
4095	Compl tit - Fonct sup	110,76					842,89	
4162	Véh serv cotisation employé	182,08				31,00	5,87	
4172	A - Sauvegarde supplémentaire							
9000	ONSS travailleur	135,76					3824,36	3,65
9011	Retenu pension (Police)	265,33					3537,69	7,50
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	36,58					3824,36	
9200	Précompte barémique	1153,33					3423,27	
9410	Net	2087,26						
9500	Cotisation patronale ONSS	147,25					3824,36	3,85
9572	ONSS pat: Voiture société CO2	72,76						

- Décompte avec cotisation personnelle partielle

N° finition:	1012845	Date finition:	21/08/2012	Code finition:	Salaire fixe	Type finition:	Calcul initial	Profil de
Date fin pér de:	30/09/2012	Date début frac:	01/09/2012	Date fin fract:	30/09/2012	Code Nature:	Fictif	
Résultats du calcul								
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont. unité	% de paiement
1000	Base annuelle	37580,00						
3101	Prestations réelles ou équivalent				20,00	152,00		
4000	Traitement	4938,33					37580,00	
4035	A - Résidence							
4161	Avant véh serv déplac privé + dt	137,31				30,00	4,58	
4162	Véh serv cotisation employé	118,03				30,00	3,93	
4172	A - Sauvegarde supplémentaire							
4224	A - Bxl Cap 2009	175,91					1338,63	1,00
6004	A - Compétences - code info							
7005	Avant véh serv déplac privé + dt	137,31				30,00	4,58	
7006	Avantage véh serv valeur DMFA	137,31				30,00	4,58	
9000	ONSS travailleur	181,56					5114,24	3,65
9011	Retenu pension (Police)	370,37					4938,33	7,50
9100	Cotis spéc sécurité soc / trim	152,29					15342,72	
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	-101,52					-10228,48	
9200	Précompte barémique	1824,99					4699,62	
9410	Net	2568,52						
9434	Autre transport imposé	137,31						
9500	Cotisation patronale ONSS	196,89					5114,24	3,85
9572	ONSS pat: Voiture société CO2	79,74						

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service à partir du 01/01/2012, Suite

Affichage dossier salarial (suite)

- Décompte avec les frais réels

N° finition:	1012845	Date finition:	21/08/2012	Code finition:	Salaire fixe	Type finition:	Calcul Initial	Profil de
Date fin pér de:	30/09/2012	Date début frac:	01/09/2012	Date fin fracti:	30/09/2012	Code Nature:	Fictif	
▼ Résultats du calcul								
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont. unité	% de paiement
1000	Base annuelle	29720,00						
3101	Prestations réelles ou équivalent				20,00	152,00		
4000	Traitement	3905,46					29720,00	
4013	A - Dirigeant	197,11					1500,00	
4034	A - Foyer							
4160	Avantvéh serv déplac privé	370,82				30,00	12,36	
4224	A - Bxl Cap 2009	158,32					1204,77	2,00
8004	A - Compétences - code info							
7006	Avantage véh serv valeur DMFA	370,82				30,00	12,36	
9000	ONSS travailleur	151,26					4260,89	3,55
9011	Retenu pension (Police)	292,91					3905,46	7,50
9100	Cotis spéc sécurité soc / trim	124,13					12782,67	
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	-82,76					-8521,78	
9200	Précompte barémique	1583,33					4187,54	
9410	Net	2192,02						
9500	Cotisation patronale ONSS	184,05					4260,89	3,85
9572	ONSS pat.: Voiture société CO2	90,22						

- Explication des différents codes salariaux:

Code salarial	Explication
4161	<ul style="list-style-type: none"> • Avantage de toute nature imposable • [(Valeur catalogue X pourcentage dégressivité) X pourcentage de CO2] X 6/7
4162	Cotisation personnelle utilisation d'un véhicule de service
7005	Code déclencheur pour l'avantage de toute nature imposable
7006	Code info pour la DMFA avantage de toute nature
9424	Décompte de l'exonération fiscale
9434	S'il n'y a pas d'exonération fiscale
9572	ONSS contribution employeur (cotisation de solidarité)

Plus d'info

Pour de plus amples informations sur le mode de calcul: voir notre note de service "Utilisation d'un véhicule de service à des fins personnelles – Avantage de toute nature imposable", SSGPI-RIO/2012/931, du 08-05-2012.

Véhicules hybrides à partir du 01/01/2020

Quoi?

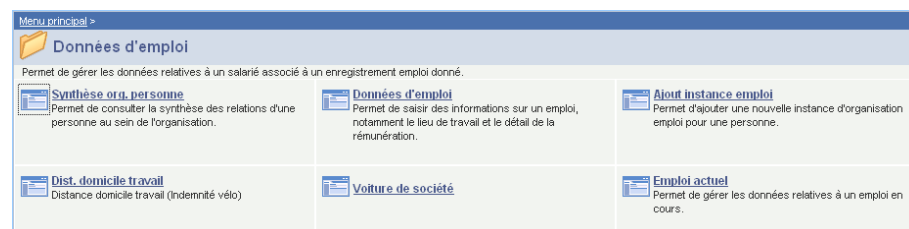
Cette instruction de travail reprend les indications nécessaires pour encoder un véhicule de service hybride dans Themis.

L'encodage d'un véhicule hybride suit la même logique que celle d'un véhicule non-hybride. Ci-dessous, seuls les paramètres spécifiques aux véhicules hybrides seront détaillés.

Attention:

- Cette partie de l'instruction de travail traite uniquement de l'encodage des véhicules de service hybrides utilisés à partir du 01/01/2020 (la date d'effet est donc \geq 01/01/2020). Ceci conformément à la nouvelle réglementation en vigueur à partir de ce moment-là.
- Par « hybride rechargeable », on entend un véhicule qui est à la fois équipé d'un moteur à carburant et d'une batterie électrique qui peut être rechargée via une connexion à une source d'alimentation externe hors du véhicule.
- Le terme « Plug-in hybride » peut être utilisé pour faire référence à une « hybride rechargeable ».
- Par « fausse hybride », on entend un **véhicule hybride rechargeable (plug-in hybride)** acheté, en leasing ou loué à partir du 1er janvier 2018 qui est équipé d'une batterie électrique ayant moins de 0,5 kWh/100 kg de poids du véhicule ou émet plus de 50 grammes de CO2 par kilomètre.
- Tout véhicule hybride (rechargeable ou non) qui n'entre pas dans la catégorie des « fausses hybrides » doit être encodé en tant que « véhicule hybride ».

Créer un véhicule de service



Etape	Action
1	Aller vers la composante "Données d'emploi".
2	Cliquer sur le lien "Voiture de société".

Véhicules hybrides à partir du 01/01/2020, Suite

Encoder un véhicule hybride

Voiture de société

Rech. | Afficher tt | Premier 1 sur 1 Dernier

*Date effet: 31 *Statut: Actif +

*N° immatriculation:

*Type moteur: 5 Hybride essence v

*Emissions CO2 g/km: Fausse hybride?

CV Fiscaux:

Km par an: contrib.particul.:

*Coûts réels/forfait: v

Km par an: avantage:

*Sorte usage: v

Valeur catalogue:

Cotisation personnelle:

Flag cotisation pers. complète: v

Date de mise en circulation: 31

Nom du champ	Comment compléter?
Date d'effet	La date DD/MM/YEAR (à partir du 01/01/2020) à laquelle le membre du personnel commence à utiliser son véhicule hybride.
Type moteur	Choisir "Hybride essence" ou "Hybride diesel"
Emissions CO2 g/km	Compléter l'émission moyenne de CO2 du véhicule. Cette information se trouve sur le certificat d'immatriculation.

Pour les autres champs, suivre les instructions de la section « Véhicules de service à partir du 01/01/2012 »

Véhicules hybrides à partir du 01/01/2020, Suite

Encoder une
« fausse
hybride »

Voiture de société Rech. | Afficher tt Premier 1 sur 1 Dernier

*Date effet: *Statut:

*N° immatriculation:

*Type moteur:

*Emissions CO2 g/km: Fausse hybride?

CV Fiscaux: Emissions CO2 correspondantes

Km par an: contrib.particul.:

*Coûts réels/forfait:

Km par an: avantage:

*Sorte usage:

Valeur catalogue:

Cotisation personnelle:

Flag cotisation pers. complète:

Date de mise en circulation:

Nom du champ	Comment compléter?
Date d'effet	La date DD/MM/YEAR (à partir du 01/01/2020) à laquelle le membre du personnel commence à utiliser son véhicule hybride.
Type moteur	Choisir "Hybride essence" ou "Hybride diesel"
Emissions CO2 g/km	Compléter l'émission moyenne de CO2 du véhicule. Cette information se trouve sur le certificat d'immatriculation.
Fausse hybride ?	Ce champ doit obligatoirement être coché
Emissions CO2 g/km correspondantes	Introduire les émissions CO2 du véhicule correspondant. Les émissions du véhicule correspondant peuvent être trouvées sur le site web du SPF Finances (lijst van overeenstemmende voertuigen (XLSX, 46.95 KB) (This hyperlink opens a new window).). Dans le cas contraire, laisser ce champ vide.

Pour les autres champs, suivre les instructions de la section « Véhicules de service à partir du 01/01/2012 »

Véhicules de service AVANT 01/01/2012

Quoi?

Cette instruction de travail reprend les indications nécessaires pour encoder un véhicule de service dans Themis.

Attention: cette partie de l'instruction de travail traite uniquement de l'encodage des véhicules de service qui ont été utilisés avant le 01/01/2012 (la date d'effet est donc $\leq 01/01/2012$). Ceci conformément à la réglementation en vigueur à ce moment-là.

Créer un véhicule de service







Etape	Action
1	Aller vers la composante "Données d'emploi".
2	Cliquer sur le lien "Voiture de société".

Ce sujet continue page suivante


Véhicules de service AVANT 01/01/2012, Suite

Encoder un véhicule de service

Voiture de société Rechercher | Afficher tout Premier 1 sur 1 Dernier

'Date effet:  'Statut: Actif   


'N° immatriculation:

'Type moteur: 


'Emissions CO2 g/km:

CV Fiscaux:

Km par an: contrib.particul.:

'Coûts réels/forfait: 

Km par an: avantage:

'Sorte usage: 

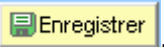
Champ	Signification
Date d'effet	Date (DD/MM/YEAR) AVANT le 01/01/2012 à laquelle l'employé commence à utiliser son véhicule.
Statut	<ul style="list-style-type: none"> • "Actif": si un décompte doit être fait. • "Inactif": pour rejeter des calculs précédents et/ou pour ne plus exécuter un calcul.
N° immatriculation	Numéro de plaque du véhicule de service.
Type moteur	<ul style="list-style-type: none"> • Diesel • Essence • LPG • Electricité
Emission CO2 g/km	Info se trouvant sur le certificat de conformité.
CV fiscaux	La puissance fiscale du véhicule.
Km par an: contrib.particul.	C'est la somme payée par le membre du personnel à son employeur comme cotisation personnelle pour l'utilisation d'un véhicule de service. Celle-ci doit être introduite ici avec le nombre de km.
Coûts réels/forfait	<ul style="list-style-type: none"> • Frais réels: Si on choisit cette option, on ne peut pas tenir compte de l'exonération fiscale. On doit par conséquent cliquer sur "non". • Frais forfaitaires: Si on choisit cette option, on a droit à une exonération fiscale, c'est pourquoi on doit placer le flag domicile-lieu de travail sur "oui".


Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service AVANT 01/01/2012, Suite

Encoder véhicule de service (suite)

Champ	Signification
KM par an avantage	Nombre de kilomètres à prendre en considération par an: <ul style="list-style-type: none"> Distance domicile-lieu de travail est inférieure à 25 km: "5000" km avantage par an. Distance supérieure ou égale à 25 km: "7500" km avantage par an.
Sorte usage	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation mixte Dans ce cas, on a droit à une exonération fiscale.

Etape	Action
1	Compléter les différents champs.
2	Cliquer sur  .

Dans les situations ci-dessous, vous devez procéder comme suit:
 Créez une nouvelle ligne d'historique en cliquant sur  . Introduisez la date d'effet correcte et modifiez les données nécessaires. Le nouveau calcul sera d'application conformément à la date d'effet de la nouvelle ligne.

- entrée et sortie de service dans le courant du mois d'un travailleur avec voiture de société,
- première voiture de société d'un travailleur qui est déjà en service,
- modification des données d'un champ,
- justification des frais réels ou choix pour les frais forfaitaires,
- le fait que le véhicule est utilisé pour le trajet domicile-lieu de travail ou pour utilisation mixte.

Attention: ne placez PAS la ligne précédente sur inactif, ceci amènerait un rejet des calculs précédents.

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service AVANT 01/01/2012, Suite

Remarque

- Si pour un véhicule il y a plusieurs possibilités d'émission de CO₂, il faut mentionner l'émission moyenne ou combinée.
- Si l'émission de CO₂ du véhicule est inconnue:

Carburant	Emission CO ₂
Diesel	195 g/km
Essence	205 g/km
LPG	205 g/km

**Valider/
approuver**

Voir instruction de travail.

Ce sujet continue page suivante

Véhicules de service AVANT 01/01/2012, Suite

Affichage dossier salarial

1000	Base annuelle	26921,36		
3101	Prestations réelles ou équivalent		20,00	152,00
4000	Traitement	3400,39		26921,36
4034	A - Foyer			
4045	I - Téléphone	20,30		13,39
4046	I - Entretien uniforme	14,29		9,43
4082	A - Bxl-Capitale PolFed	169,08		1338,63
4095	Compl lrt - Fonct sup	106,46		842,89
4161	Avant véh serv déplac privé + dt	79,99		
4162	Véh serv cotisation employé	53,33		
4172	A - Sauvegarde supplémentaire			
7005	Avant véh serv déplac privé + dt	79,99		
7006	Avantage véh serv valeur DMFA	79,99		
7007	Avantage véh serv nbre km ff	416,67		
9000	ONSS travailleur	130,50		3675,93
9011	Retenu pension (Police)	255,03		3400,39
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	34,94		3675,93
9200	Précompte barémique	1051,48		3290,40
9410	Net	2183,71		
9424	Autre transport non imposé	79,99		
9500	Cotisation patronale ONSS	141,88		3675,93
9572	ONSS pat.: Voiture société CO2	57,90		3,86

Code salarial	Explication
4161	Avantage imposable utilisation d'un véhicule de service.
4162	Contribution personnelle utilisation d'un véhicule de service.
7005	Code déclencheur pour la DMFA.
7006	Code info pour la DMFA (valeur).
7007	Avantage km mensuel (1/12 de 5000 ou 7500).
9424	Partie qui n'est PAS imposable.
9434	Partie imposable.
9572	ONSS contribution employeur.

Plus d'info

Note SSGPI-ID 214487 du 18-01-2010.